



AG DU CNIPT

Se préparer plutôt que subir

Plutôt que de rester dans l'analyse du passé récent ou du présent, le CNIPT, en assemblée générale le 14 janvier à Paris, a voulu prendre de la hauteur pour se poser une question simple, mais fondamentale : où va la filière ?

La première table ronde de l'assemblée générale du CNIPT – animée par Pascal Perriot, consultant et cofondateur avec Sandrine Doppler, spécialiste de l'analyse et de la prospective dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture, de l'agence Ça passe crème – s'est penchée sur les perspectives et réalité du marché du frais. Elle s'était donné pour objectif d'éclairer les enjeux de la filière, en plaçant le dialogue au cœur de la réflexion.

Perspectives et réalité

François-Xavier Broutin (CNIPT) a planté le décor en rappelant les éléments conjoncturels et structurels (surproduction actuelle, promotions, perte de la valeur, contrats et dialogue interprofessionnel indispensable). Luc Chatelain, producteur, a pointé la nécessaire réduction des surfaces pour s'adapter aux marchés et « la responsabilité des difficultés actuelles à l'ensemble des maillons de la filière ». Maxime Dessein, conditionneur pour les Éts Dissaux, a abondé : « L'objectif doit être de produire uniquement ce dont le marché a réellement besoin. » Benoît Serrié, responsable des achats fruits et légumes frais pour Carrefour, a indiqué des prix d'achat des pommes de terre en baisse de 20 % sur un an et « des



> La première table ronde s'est penchée sur les perspectives et réalités du marché du frais.

promotions, bien qu'intrinsèques à la distribution, qui n'augmentent pas significativement la consommation de pommes de terre, aliment de base ». Pour mieux guider le consommateur dans son acte d'achat, il suggère un code couleur spécifique, et unique, à chaque usage. Pour Gérald Lemaire, négociant et dirigeant de la société Lucas Lemaire, les atouts de la France (accès à l'eau, sécurité sanitaire, maîtrise de la production, etc.) offrent des opportunités d'export vers des pays moins bien pourvus.

Au cours de cet échange, l'assistance d'une centaine de personnes a été consultée via un sondage interactif. Pour redonner de la valeur au marché du frais dès 2026, 54 % des votants estiment que le premier levier est de mieux piloter les volumes de production et de les contractualiser. Le second, à 33 %, serait de réinvestir dans la segmentation par usages et la pédagogie en rayon.

(Suite page 2)

À DÉCOUVRIR

AG du CNIPT

1-2

Se préparer plutôt que subir

Renouvellement

de la gouvernance du CNIPT

2-3

Une équipe engagée pour renforcer la performance et l'attractivité de la filière pomme de terre

Politique agricole

4

Le Premier ministre annonce une loi d'urgence pour l'agriculture

L'ensemble des informations économiques et statistiques sur la production, la consommation sur le marché du frais français, l'export et toutes les autres informations économiques (tableaux de bord mensuels, cotations hebdomadaires, etc.) peuvent être retrouvées sur cnipt.fr

(Suite de la page 1)**Passer à l'action**

La seconde table ronde était intitulée « *Créer l'avenir de la filière : des scénarios à l'action.* » Elle s'est appuyée sur un travail de fond, mené par FranceAgriMer pour les trois interprofessions (CNIPT, GIPT, Semae), à travers une étude prospective sur l'avenir de la filière à l'horizon 2040-2045 (voir LPTF 658, p. 18-19). Quatre scénarios ont été construits collectivement par une quinzaine d'experts afin d'anticiper l'avenir de la filière pomme de terre, et le travail pour y aboutir expliqué par Françoise Brugiére, cheffe de service au sein de FranceAgriMer.

« *Ce travail ne vise pas à prédire l'avenir, a souligné Joanny Dussurgey, Président du CNIPT, mais à nous aider à mieux le préciser. La prospective est un outil qui permet d'explorer différents futurs possibles, pour identifier les grandes tendances, comprendre les ruptures potentielles, anticiper les risques, mais aussi les opportunités. C'est une manière de se préparer, plutôt que subir, de choisir plutôt que réagir, d'orienter plutôt que fuir* », a-t-il appuyé.

Pour rappel, les quatre scénarios envisagés sont :

1. Innovation variétale pour une filière amont dynamique.

2. Filière pomme de terre en décroissance contrainte.

3. Impasse technique et climatique pour une filière en repli.

4. Sobriété réussie pour la production et demande au rendez-vous.

Et pour mieux les comprendre, le CNIPT avait fait réaliser par l'agence *Ça passe crème* quatre courtes vidéos, ont permis de projeter l'imagination et de marquer les esprits.

Les participants de cette table ronde – Éléonore Albaud (Sarl Lescieux), Alain Dequeker (producteur) et Christophe Gauchet (HZPC) – ont souligné l'importance pour la filière pomme de terre d'une volonté collective, d'une vision à long terme et d'actions stratégiques concertées.

Le sondage final sur le scénario dans lequel l'auditoire aurait envie de projeter la filière montre une préférence pour le 4 (sobriété réussie) à 49 % et le 1 (innovation variétale) à 46 %.

Florence Rossillion, Directrice du CNIPT, a souligné l'importance de chaque maillon dans la filière. « *Dès qu'un s'affaiblit – que ce soit la recherche variétale, la production, le négoce ou la commercialisation – un déséquilibre se crée. Ce n'est souhaitable ni pour la filière ni pour le consommateur. L'avenir ne se jouera pas dans un scénario figé, mais dans notre capacité collective à inciter au bon levier. Anticiper, s'adapter, progresser ensemble, c'est tout le sens du travail collectif de nos interprofessions* », assure-t-elle.

Joanny Dussurgey, qui arrivait avec cette AG au terme de son mandat, passe la main au collège production. Il a rendu hommage à toute l'équipe du CNIPT et plus particulièrement à sa Directrice. Il a par ailleurs souligné les nombreux défis qui attendent la filière : économiques, climatiques, politiques, sociétaux... Pour autant, il en est convaincu, « *le collectif, c'est la capacité à continuer à se parler, même quand c'est difficile. À se respecter, même quand on n'est pas d'accord. À avancer, même quand le chemin n'est pas parfaitement tracé* ». ■

Béatrice ROUSSELLE

RENOUVELLEMENT DE LA GOUVERNANCE DU CNIPT

Une équipe engagée pour renforcer la performance et l'attractivité de la filière pomme de terre

À l'issue de son Assemblée générale et de son Conseil d'administration électifs, réunis le 14 janvier 2026, le Comité national interprofessionnel de la pomme de terre (CNIPT) annonce la nouvelle composition de son Conseil d'administration et de son Bureau pour les trois prochaines années.

Le CNIPT sera désormais présidé par **Monsieur Luc Chatelain**, producteur de pommes de terre et représentant de l'UNPT.

Il sera entouré de **Monsieur Joanny Dussurgey** (FEDEPOM), élu Vice-Président, de **Madame Jessica Tessier** (FELCOOP), reconduite dans ses fonctions de Trésorière, et de **Monsieur David Deprez** (UNPT), élu Secrétaire.

À l'occasion de sa prise de fonction, le nouveau Président a tenu à saluer chaleureusement l'action de l'équipe précédente, et plus particulièrement celle de Monsieur Joanny Dussurgey, Président sortant, pour son engagement constant au service de l'interprofession.

(Suite page 3)



: Cliquez sur les liens pour en savoir plus

(Suite de la page 2)

Son mandat a permis de consolider le dialogue entre les familles professionnelles et de faire progresser des actions collectives structurantes pour la filière.

Monsieur Chatelain s'est félicité de pouvoir poursuivre ce travail avec Monsieur Dussurgey, qui reste membre du Bureau en tant que Vice-Président. Il a également exprimé sa confiance dans la continuité et la qualité du travail collectif, rendues possibles par la réélection de Madame Tessier, forte de trois années d'expérience comme Trésorière, et par l'arrivée de Monsieur Deprez au poste de Secrétaire.

Dans un contexte de forts enjeux pour la filière des pommes de terre fraîches, notamment en matière de commercialisation, en France et à l'international, le CNIPT entend agir. L'objectif est de permettre à la France de consolider sa position de marché autosuffisant, fondé sur la richesse, la diversité et la complémentarité de ses régions de production. Le tout en préservant sa place de premier exportateur mondial.

Pour les consommateurs français, Monsieur Chatelain souhaite faciliter l'acte d'achat en renforçant la lisibilité de l'offre grâce à une segmentation culinaire plus claire et plus pédagogique. Les actions en faveur de l'export demeurent également une priorité stratégique afin d'assurer l'équilibre des débouchés et une valorisation optimale de l'ensemble de la production. La veille économique et les liens entre les filières françaises et européennes seront renforcés.



> Passation entre Luc Chatelain et Joanny Dussurgey.

Sur le plan des relations interprofessionnelles, le Président entend relancer les travaux relatifs aux relations contractuelles, avec pour objectif une création et une répartition équitable de la valeur à chaque maillon de la chaîne. Il poursuivra également la recherche de synergies et de convergences avec les autres interprofessions de la filière pomme de terre, notamment le GIPT.

Monsieur Luc Chatelain ouvre ce nouveau mandat dans un esprit de dialogue, de concertation et de rassemblement, afin que chaque famille professionnelle, au sein du CNIPT comme au-delà, puisse pleinement jouer son rôle dans le développement durable et la compétitivité de la filière pomme de terre française. ■

EN BREF...**Commerce extérieur****Le Sénégal suspend les importations de pommes de terre et d'oignons**

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Sénégal a annoncé, le 16 janvier, l'entrée en vigueur immédiate de la mesure portant gel des importations de pommes de terre et d'oignons. Cette mesure de régulation, calée sur le démarrage des récoltes nationales dès le 15 janvier, « vise à protéger les producteurs locaux contre la concurrence étrangère, tout en garantissant la stabilité des prix pour les consommateurs » indique le ministère. Ces dernières années, les volumes de pommes de terre exportées par la France vers le Sénégal sont très hétérogènes* : 623 tonnes en 2020-21 ; 45 t. en 2021-22 ; 20 t. en 2022-23 ; 534 t. en 2023-24 ; 2329 t. en 2024-25.

*d'après FranceDouanes, traitement CNIPT

Presse magazine**Au sommaire de La Pomme de terre française**

Le numéro 663 Janvier-Février 2026 vient de paraître. Les pages Actualités reviennent sur les AG du GIPT « La géopolitique de la frite », et du CNIPT « Se préparer plutôt que subir ». Le chapitre Filières propose un reportage sur la « Mission prospection en Roumanie ». L'Enquête est consacrée à Potato Days 2025 « Le futur au présent ». En partie Technique, un article rappelle une réunion d'Arvalis « Une campagne semée d'embûches ». Enfin, en Plants, retour sur le congrès de la FN3PT « D'irréductibles producteurs ».

AGENDA

28 janvier 2026

Journée de l'innovation - pomme de terre
Amiens
www.arvalis.fr 

29 janvier 2026

Salon Pro Pom' et 20ème Congrès de l'UNPT
Arras (Pas-de-Calais)
www.unpt.fr 

21 février au 1^{er} mars 2026

Salon International de l'Agriculture
Paris
www.salon-agriculture.com 

17 mars 2026

Forum Vegetable
Paris
www.forum-vegetable.fr 

28-29 avril 2026

Medfel
Perpignan
www.medfel.com 

30 Mai

Journée Internationale de la Pomme de Terre

3-4 juin 2026

Europat Congress 2026
Bruxelles
www.europat.eu 

Éditeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél. : 01 44 69 42 10

Directrice de publication Rédactrice en chef :

Florence Rossillion

Conception graphique :

Aymeric Ferry

Dépôt légal : à parution

ISSN n°0991-3351



: Cliquez sur les liens pour en savoir plus

POLITIQUE AGRICOLE

Le Premier ministre annonce une loi d'urgence pour l'agriculture

Le Premier ministre Sébastien Lecornu a annoncé, le 13 janvier, une série de mesures complémentaires aux annonces du 9 janvier dernier. Il a déclaré qu'il prenait quatre décisions. « *Parce que certaines simplifications relèvent de la loi* », il demande à Annie Genevard de préparer pour « *le Salon de l'agriculture une loi d'urgence agricole autour de plusieurs priorités : eau, prédatation, moyens de production* », avec l'objectif de « *simplifier les procédures* ». « *Toutes les avancées doivent se retrouver dans les cours de ferme* » insiste le Premier ministre qui s'engage sur un calendrier serré : Conseil des ministres au mois de mars et examen par le Parlement avant l'été.

En plus de cette loi, d'autres simplifications « *peuvent être prises dans les prochaines semaines* ».

C'est le cas de la politique de l'eau. « *Il faut un cap clair et il sera fixé d'ici le Salon de l'agriculture devant tous les acteurs concernés par cet immense chantier de l'eau agricole* ».

Sébastien Lecornu demande aux ministres Monique Barbut (Environnement) et Annie Genevard de mener les consultations préalables. Par ailleurs, il demande « *un moratoire sur*

toutes les décisions relatives aux questions de la politique de l'eau jusqu'à l'inscription en Conseil de ministres du projet de loi d'urgence agricole ». Autre annonce : il n'y aura pas d'augmentation de la redevance pour pollutions diffuses pour le monde agricole dans le projet de loi de finances 2027. Enfin, « *je demande aux préfets de me remonter directement les projets hydrauliques agricoles bloqués sur les territoires : je veux en libérer un maximum, notamment tous ceux qui sont "à taille humaine"* » écrit-il.

En guise de troisième mesure, le chef du Gouvernement missionne les Chambres d'agriculture et les services préfectoraux pour trouver les voies et moyens de déroger aux règles de la directive Nitrates et « *de procéder aux contrôles en la matière avec discernement* ». Enfin, Sébastien Lecornu entend compléter le dispositif des 300 millions d'euros annoncé le 9 janvier dernier par un volet fiscal, en renforçant le dispositif d'épargne de précaution (DEP) « *via une possibilité de réintégration partiellement défiscalisée en cas de survenance d'un aléa économique* ». ■

Olivier MASBOU

EN BREF...

Salon

Pro'Pom 2026 c'est maintenant



La 2^e édition du salon PRO POM' se tiendra le 29 janvier à Arras. Le rendez-vous revient en force sur 4 000 m² avec plus de 70 exposants de la filière. Le CNIPT est, avec le GIPT et SEMAE, partenaires officiels et institutionnels de cet évènement.

Le 20^{ème} congrès de l'UNPT aura lieu le même jour au même endroit sur le thème : « Pomme de terre 2030 : encore une ambition ou déjà une illusion ? ».

Enfin cette édition sera aussi marquée par la remise des PRO POM Awards qui mettent à l'honneur l'innovation et l'excellence de la filière pomme de terre.

Pour s'inscrire, [cliquez ici](#)

Vient de paraître

Guide ARVALIS sur la protection des cultures de pommes de terre



ARVALIS vient de publier son dépliant 2026 « Pomme de terre : Protection contre les maladies, adventices et ravageurs ». Ce document au format de poche présente l'efficacité de toutes les spécialités commerciales utilisables sur pomme de terre pour chaque domaine de la protection des cultures : traitement du sol, traitement des plants, herbicides, fongicides, insecticides en végétation, défanage et traitement des tubercules.

Prix : 9 euros.

Plant certifié

Le « socle de toute la filière pomme de terre »

« *La filière pomme de terre française doit une part non négligeable de ses performances à la qualité des plants certifiés* » écrit Semae dans un communiqué. « *Proposer des plants quasi exempts de maladies, des lots homogènes et de nouvelles variétés plus compétitives passe toutefois par un processus pluriannuel exigeant, nécessitant des investissements et des coûts de production importants* » poursuit l'interprofession des semences et des plants.

Toutefois, « *la pérennité de la filière est cependant menacée par la fragilisation des conditions de culture et des moyens de production* ». « *Les conséquences d'une fragilisation de la filière plants peuvent donc être dramatiques, tant au niveau du marché que sanitaire* » poursuit Semae qui invite à « *préserver le socle d'une production française pérenne et compétitive* ». Car « *fragiliser ce socle, c'est mettre en péril l'ensemble de la production française* ». ■

Carnet

Décès d'Eric Béguin, ancien président de Vico, puis d'Expandis



Bruno Demory, président d'Expandis, annonce le décès, de son prédécesseur, Éric Béguin à l'âge de 67 ans. Agriculteur dans l'Oise, Éric Béguin a marqué durablement la filière pommes de terre en Picardie. Ancien administrateur de la coopérative Vico, puis acteur clé du rapprochement entre Covipom et Prim'allia, il fut le premier président de l'Union Expandis, fonction qu'il occupa jusqu'en 2017. « *Véritable pilier de notre coopérative* », souligne Bruno Demory. Les obsèques auront lieu le vendredi 23 janvier en l'église de Saint-Étienne-Roilaye.



: Cliquez sur les liens pour en savoir plus